



**Santé
Ontario**

États financiers

31 mars 2024



27 juin 2024

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction et le conseil d'administration sont responsables des états financiers ainsi que de toute autre information connexe. Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et renferment, s'il y a lieu, des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

Santé Ontario tient à respecter les normes les plus élevées en matière d'intégrité et de services aux patients. Pour protéger son actif, l'organisme a mis en place un ensemble solide et dynamique de contrôles et de procédés financiers internes traduisant un bon équilibre coûts-avantages. La direction a élaboré et maintient des contrôles financiers et administratifs, des systèmes d'information et des pratiques de gestion de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer les systèmes et pratiques de gestion, et des rapports sont remis au comité de vérification et des finances.

Pour la période se terminant le 31 mars 2024, il incombait au conseil d'administration de Santé Ontario, par l'intermédiaire du Comité des finances, de l'audit et des risques, de s'assurer que la direction avait assumé ses responsabilités en ce qui concerne la présentation de l'information financière et les contrôles internes. Le comité rencontre régulièrement la direction et la vérificatrice générale pour s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses fonctions respectives et pour examiner les états financiers avant de recommander leur approbation par le conseil d'administration. La vérificatrice générale a directement et pleinement accès au Comité des finances, de l'audit et des risques, en présence ou non de la direction, afin de discuter de sa vérification et de ses conclusions quant à l'intégrité de l'information financière et à l'efficacité des contrôles internes.

Les états financiers ont été examinés par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. Il incombe à la vérificatrice générale d'exprimer son opinion quant à savoir si les états financiers donnent une image fidèle des résultats conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Dans son rapport, la vérificatrice générale fait part de son examen et de son opinion.

Au nom de la direction de Santé Ontario,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Matthew Anderson'.

Matthew Anderson,
Président et directeur général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Elham Roushani'.

Elham Roushani, BSc, CPA, CA
Directeur général des finances



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À Santé Ontario

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de Santé Ontario qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Santé Ontario au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de Santé Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Santé Ontario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si Santé Ontario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Santé Ontario.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de

détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Santé Ontario;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Santé Ontario à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Santé Ontario à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale,



Shelley Spence, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 27 juin 2024

État de la situation financière

Au 31 mars 2024
(en milliers de dollars)

	2024	2023
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie	514 106	612 049
Sommes à recevoir des ministères et des fournisseurs de soins de santé (note 4)	2 016 255	1 651 581
Comptes débiteurs (notes 5 et 20)	45 763	36 395
	<u>2 576 124</u>	<u>2 300 025</u>
Passifs		
Sommes dues aux ministères et aux fournisseurs de soins de santé (note 6)	2 424 818	2 118 868
Comptes créditeurs et charges à payer (notes 7 et 20)	53 896	45 329
Produits reportés (note 8)	132 264	174 273
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition (note 9)	3 652	5 226
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite (note 10)	1 542	1 700
Produits reportés liés aux immobilisations (note 11)	15 207	25 757
	<u>2 631 379</u>	<u>2 371 153</u>
Dette nette	(55 255)	(71 128)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 12)	19 116	31 680
Charges payées d'avance (note 13)	37 275	40 584
	<u>56 391</u>	<u>72 264</u>
Excédent accumulé	1 136	1 136

Engagements et éventualités (notes 17 et 18)

Garanties (note 19)

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration



Dre Catherine Zahn
Présidente, Conseil



Lynda Hawton
Présidente, Comité des finances, de la
vérification et des risques

État des résultats et de l'excédent accumulé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

	2024	2024	2023
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Produits			
Ministère de la Santé	32 700 374	35 028 475	32 080 227
Ministère des Soins de longue durée	4 811 676	5 029 286	4 530 338
Amortissement des produits reportés liés aux immobilisations	13 734	10 550	12 896
Autres produits et financement de subventions (note 14)	9 557	9 522	9 364
	37 535 341	40 077 833	36 632 825
Charges (note 15)			
Paiements de transfert :			
Paiements de transfert aux fournisseurs de services de santé	32 026 931	34 313 560	31 435 432
Paiements de transfert au ministère des Soins de longue durée	4 811 676	5 029 186	4 530 338
Résultats :			
Prestation directe de programmes	636 093	673 071	600 992
Services généraux	44 372	46 876	45 634
Occupation	12 973	11 044	16 265
Ombudsman des patients (annexe 2)	3 296	4 096	4 164
	37 535 341	40 077 833	36 632 825
Excédent d'exploitation annuel	-	-	-
Excédent accumulé, au début de l'exercice	1 136	1 136	1 136
Excédent accumulé, à la fin de l'exercice	1 136	1 136	1 136

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de la dette nette

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024
(en milliers de dollars)

	2024	2024	2023
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Dette nette, au début de l'exercice	(71 128)	(71 128)	(67 210)
Excédent annuel (déficit)	-	-	-
Évolution des actifs non financiers :			
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 12)	-	-	(11 708)
Cession d'immobilisations corporelles (note 12)	-	14	1
Amortissement des immobilisations corporelles (notes 12 et 15)	14 823	12 550	15 433
Évolution des charges payées d'avance	-	3 308	(7 644)
Évolution de l'actif net (dette)	14 823	15 872	(3 918)
Dette nette, à la fin de l'exercice	(56 305)	(55 256)	(71 128)

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024
(en milliers de dollars)

	2024	2023
	\$	\$
Opérations d'exploitation :		
Excédent (déficit) annuel	-	-
Évolution des postes hors trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles (notes 12 et 15)	12 550	15 433
Amortissement des produits reportés liés aux immobilisations (note 11)	(10 550)	(12 896)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles (note 12)	14	1
Diminution (augmentation) des :		
Sommes à recevoir des ministères et des fournisseurs de soins de santé	(364 674)	(267 675)
Comptes débiteurs	(9 368)	(4 439)
Charges payées d'avance	3 309	(7 644)
Sommes dues aux ministères et aux fournisseurs de soins de santé	305 950	760 411
Comptes créditeurs et charges à payer	8 567	(16 219)
Avantages complémentaires postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite (note 10)	(158)	(157)
Produits reportés (note 8)	(42 009)	(64 601)
	(96 369)	402 214
Opérations de capital :		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 12)	-	(11 708)
Opérations de financement :		
Produits reportés liés aux immobilisations (note 11)	-	5 212
Paiements liés à des obligations découlant d'un contrat de location-acquisition (note 9)	(1 574)	5 049
	(1 574)	10 261
Diminution (augmentation) de la trésorerie	(97 943)	400 767
Trésorerie, au début de l'exercice	612 049	211 282
Trésorerie, à la fin de l'exercice	514 106	612 049

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

1. Nature des activités

Santé Ontario (l'organisme) est un organisme de la Couronne constitué le 6 juin 2019 en vertu de la *Loi de 2019 pour des soins interconnectés* (la *Loi*). L'organisme est responsable de la mise en œuvre des stratégies liées au système de santé élaborées par le ministère de la Santé, le ministère des Soins de longue durée (appelés collectivement ci-après les ministères), et de la gestion des besoins en services de santé dans l'Ontario. Les objectifs de l'organisme sont énoncés dans la *Loi* et les règlements connexes de l'Ontario.

Le travail de l'organisme consiste à :

- mesurer le rendement du système de santé et en rendre compte;
- superviser la prestation et la qualité des services de soins cliniques, y compris les services liés au cancer, aux maladies rénales, aux troubles cardiaques, aux soins palliatifs, à la santé mentale et aux services de don d'organes et de tissus;
- gérer le financement et l'obligation redditionnelle du système de santé;
- créer des services numériques et virtuels provinciaux qui donneront accès aux patients et aux fournisseurs de soins de santé;
- établir des normes de qualité et des lignes directrices fondées sur des données probantes visant à suivre les soins cliniques.

L'organisme est essentiellement financé par la province de l'Ontario par l'intermédiaire des ministères. En tant que société de la Couronne de la province de l'Ontario, l'organisme est exonéré de l'impôt le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public du Canada et tiennent compte des importantes conventions comptables suivantes.

Adoption de nouvelles normes comptables

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié le chapitre secteur public 3400, Revenus, en vigueur pour les exercices à compter du 1^{er} avril 2023. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés à la période à laquelle les opérations ou événements qui les génèrent se produisent, comme décrit plus bas. Tous les produits sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice, excepté lorsque la comptabilité d'exercice ne peut pas être déterminée avec une certitude raisonnable ou lorsque l'estimation n'est pas réaliste.

(i) Transferts gouvernementaux

Les transferts des ministères sont appelés des transferts gouvernementaux.

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés à titre de produits reportés lorsque les critères d'admissibilité pour l'utilisation du transfert, ou les conditions ainsi que les mesures et communications de

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

l'organisme relatives à l'utilisation du transfert, créent un passif. Ces transferts sont comptabilisés comme produits si les conditions sont respectées et, le cas échéant, si l'organisme respecte à l'utilisation convenue du transfert.

Tous les autres transferts gouvernementaux, sans modalités pour l'utilisation du transfert, sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que l'organisme satisfait aux critères d'admissibilité.

Les transferts gouvernementaux reçus pour l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés à titre de produits reportés liés aux immobilisations et sont amortis selon la même méthode que les immobilisations associées.

Les paiements de transfert aux fournisseurs de services de santé (FSS) pour les activités hospitalières des ministères sont fondés sur les modalités énoncées dans l'entente de responsabilisation des FSS conclue avec Santé Ontario, y compris les modifications apportées au cours de l'année. La trésorerie associée à ces paiements de transfert passe directement des ministères aux FSS et ne passe pas par le compte bancaire de Santé Ontario. Santé Ontario s'assure que les paiements réalisés pour des activités hospitalières et de soins de longue durée sont en conformité et qu'ils ne dépassent pas les affectations approuvées dans les ententes en vigueur. Les sommes prévues pour les activités hospitalières et de soins de longue durée sont présentées à la note 15.

(ii) Autres produits et financement de subventions

L'organisme a reçu l'approbation de la lieutenante-gouverneure de l'Ontario de recevoir des fonds d'autres sources que les ministères et de générer des produits en lien avec des activités précises comme indiqué dans le décret 322/2020. Les autres produits sont comptabilisés à titre de produits lorsque les obligations de prestation sont respectées.

Les apports non gouvernementaux avec des affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre de produits reportés si les conditions de leur utilisation, ou les conditions ainsi que les mesures et communications de l'organisme relatives à l'utilisation du transfert, créent un passif. Ces ressources sont comptabilisées à titre de produits si les conditions sont respectées et, le cas échéant, si l'organisme respecte l'utilisation convenue du transfert.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les services reçus pendant l'année est imputé aux charges.

Les charges comprennent les subventions et les paiements de transfert versés aux bénéficiaires en vertu d'ententes de financement. Les subventions et transferts sont comptabilisés en tant que charges lorsque le transfert est autorisé et que le bénéficiaire satisfait aux critères d'admissibilité. Les recouvrements liés aux subventions et transferts sont comptabilisés en tant que réduction des charges lorsque le recouvrement est raisonnablement estimé et susceptible de se produire. En raison de ce processus, les charges de chaque année seront égales aux produits dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

Trésorerie

L'organisme considère les dépôts bancaires comme de la trésorerie.

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Lors de périodes ultérieures, les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût amorti après dépréciation, le cas échéant. Les actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti y compris la trésorerie, les sommes à recevoir du Ministère et des fournisseurs de services de santé, les comptes débiteurs, les sommes dues au Ministère et aux fournisseurs de services de santé, les comptes créditeurs et charges à payer.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Les coûts liés aux immobilisations comprennent les coûts directement liés à l'acquisition, la conception, la construction, le développement, l'amélioration ou le perfectionnement des immobilisations corporelles. Les coûts associés à la main-d'œuvre interne et de tiers sont comptabilisés comme des logiciels en lien avec le développement de projets de technologie de l'information.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie estimée de l'actif, comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Matériel informatique	4 ans
Logiciels	3 ans
Logiciels – applications commerciales développées à l'interne	3 à 10 ans
Mobilier de bureau et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail restante

Lorsqu'une immobilisation ne présente plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, le différentiel de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en gain ou en perte, selon le cas, dans l'état des résultats et l'excédent accumulé.

Pour l'actif acquis ou mis en usage au cours de l'exercice, l'amortissement est calculé pour les mois restants.

Charges de retraite

Conformément à un décret, l'organisme est un employeur en vertu du Régime de retraite de la fonction publique (RRFP), auquel les nouveaux employés sont inscrits. Le décret permet aux employés membres du Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP) à la date du transfert vers Santé Ontario de rester membres de ce régime. Les employés représentés par des agents négociateurs participent au RRFP ou au HOOPP, comme stipulé dans leur convention collective.

L'organisme comptabilise sa participation au RRFP et au HOOPP, des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées, comme des régimes à cotisations déterminées, étant donné que l'organisme ne dispose pas des renseignements nécessaires pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. Les cotisations de l'organisme sont donc comptabilisées comme si les régimes étaient des régimes à cotisations déterminées, et sont passées en charges au moment où elles sont exigibles.

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite

Le coût des avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et est passé en charges au moment où les services sont rendus. Les ajustements à ces charges découlant des changements d'estimations et les gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimée du reste des années de service des groupes de salariés concernés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Utilisation des estimations

La préparation des états financiers exige que la direction réalise des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés au titre de l'actif et du passif et sur la présentation de l'actif et des éventualités à la date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Les postes assujettis à ces estimations et hypothèses comprennent les charges relatives aux dépenses en médicaments, les comptes créditeurs et charges à payer, les sommes à recevoir du ministère et des fournisseurs de services de santé et dues au ministère et aux fournisseurs de services de santé, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, et les avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Trésorerie

La trésorerie comprend un montant de 356 \$ (338 \$ en 2023) détenu en dépôt fiduciaire au cas où d'anciens membres déposeraient une demande. Cette somme est assujettie à des affectations d'origine externe et n'est pas disponible pour une utilisation générale.

4. Sommes à recevoir des ministères et des fournisseurs de soins de santé

	2024	2023
	\$	\$
Sommes à recevoir du ministère de la Santé	997 730	1 126 206
Sommes à recevoir du ministère des Soins de longue durée	298 932	7 318
Sommes à recevoir des fournisseurs de services de santé	660 270	518 057
Avances de paiements de transfert	59 323	-
	<u>2 016 255</u>	<u>1 651 581</u>

À la demande du ministère de la Santé, Santé Ontario a avancé des fonds provenant de paiements de transfert aux hôpitaux au cours de l'année.

5. Comptes débiteurs

	2024	2023
	\$	\$
TVH récupérable	14 923	15 329
Comptes débiteurs liés aux rabais sur les médicaments	30 302	18 518
Autres comptes débiteurs	538	2 548
	<u>45 763</u>	<u>36 395</u>

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

6. Sommes dues aux ministères et aux fournisseurs de soins de santé

	2024	2023
	\$	\$
Sommes dues au ministère de la Santé	1 143 375	941,736
Sommes dues au ministère des Soins de longue durée	40 326	24 749
Sommes dues aux fournisseurs de services de santé	1 241 117	1 152 383
	<u>2 424 818</u>	<u>2 118 868</u>

7. Comptes créditeurs et charges à payer

	2024	2023
	\$	\$
Engagements liés au commerce	303	621
Charges à payer	53 237	44 370
Sommes détenues par un tiers au titre d'un régime de retraite (note 3)	356	338
	<u>53 896</u>	<u>45 329</u>

8. Produits reportés

a) L'évolution dans le solde des produits reportés est la suivante :

	Ministères	Autres bailleurs de fonds	Total 2024	Total 2023
	\$	\$	\$	\$
Produits reportés – au début de l'exercice	172 578	1 695	174 273	238 874
Fonds reçus	40 016 223	7 786	40 024 009	36 559 716
Sommes comptabilisées à titre de produits	(40 057 761)	(8 257)	(40 066 018)	(36 619 105)
Sommes utilisées pour l'achat de biens d'investissement (note 11)	-	-	-	(5 212)
	<u>(41 538)</u>	<u>(471)</u>	<u>(42 009)</u>	<u>(64 601)</u>
Produits reportés – à la fin de l'exercice	<u>131 040</u>	<u>1 224</u>	<u>132 264</u>	<u>174 273</u>

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

b) Le solde des produits reportés à la fin de la période est grevé d'affectations aux fins suivantes :

	Ministères	Autres bailleurs de fonds	Total 2024	Total 2023
	\$	\$	\$	\$
Investissements dans les préposés aux services de soutien à la personne	87 042	-	87 042	-
Fournisseurs de services de santé à travers les régions	43 998	-	43 998	171 203
Fonds de dotation et fonds affectés	-	1 211	1 211	1 652
Réseau de soins virtuels	-	13	13	13
Services de cancérologie et de dépistage	-	-	-	30
Autre	-	-	-	1 375
	<u>131 040</u>	<u>1 224</u>	<u>132 264</u>	<u>174 273</u>

9. Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition

L'organisme possède des contrats de location-acquisition pour du matériel informatique, dont les taux d'intérêt vont de 4,51 % à 5,74 % et des options d'achat à prix incitatif de 1 \$ à la fin de la location. Le matériel informatique est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur sa durée de vie économique de quatre ans. Les paiements de location minimaux à venir se terminant en octobre 2026 avec le solde des obligations des contrats sont présentés ci-dessous.

	2024	2023
	\$	\$
2024	-	1 749
2025	1 749	1 749
2026	1 749	1 749
2027	283	283
Total des paiements de location minimaux	<u>3 781</u>	<u>5 530</u>
Frais d'intérêts	<u>(129)</u>	<u>(304)</u>
Solde des obligations	3 652	5 226
Moins : tranche à court terme	<u>(1 647)</u>	<u>(1 574)</u>
Obligations à long terme découlant des contrats de location-acquisition	<u>2 005</u>	<u>3 652</u>

Les frais d'intérêts sur les contrats de location-acquisition pendant la période se sont élevés à 174 \$ (202 \$ en 2023).

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

10. Charges de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

(i) Régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées

L'organisme emploie 1 519 employés membres du Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP) et 1 721 employés membres du Régime de retraite de la fonction publique (RRFP). Il s'agit de deux régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées, et les membres recevront des prestations en fonction de la durée de service et de la moyenne annualisée de leurs revenus.

Les cotisations versées aux régimes interentreprises par l'organisme au nom de ses employés pendant la période visée s'élevaient à 28 257 \$ (25 700 \$ en 2023) et sont comptabilisées dans la charge Salaires et avantages sociaux, détaillée à la note 15.

(ii) Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite

Un régime fermé d'avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite couvrant les soins médicaux et dentaires des employés retraités avant le 1^{er} janvier 2006 a été transféré à l'organisme le 2 décembre 2019. Les prestations versées au cours de la période allant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 s'élevaient à 114 \$ (116 \$ en 2023). L'évaluation actuarielle des avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite est datée du 31 mars 2022 et a été extrapolée jusqu'au 31 mars 2025.

Les renseignements relatifs aux avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite de l'organisme figurent ci-dessous :

	2024	2023
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	770	854
Gains (pertes) actuariel(le)s non amorti(e)s	772	846
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite	<u>1 542</u>	<u>1 700</u>

L'évolution du passif au titre des avantages sociaux futurs durant la période est présentée comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite – solde d'ouverture	1 700	1 857
Frais d'intérêts	30	33
Cotisations de capitalisation	(114)	(116)
Amortissement des gains actuariels	(74)	(74)
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite – solde de fermeture	<u>1 542</u>	<u>1 700</u>

La valeur actualisée déterminée par calcul actuariel de l'obligation de prestations constituées est mesurée en fonction des meilleures estimations de la direction basées sur des hypothèses reflétant la conjoncture économique et les mesures prévues les plus probables, comme suit :

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

Taux d'actualisation		3,75 %
Taux tendanciels des soins de santé complémentaires	5,083 4 % en 2025 à 3,75 % en 2029 et après	
Taux tendanciels des frais dentaires		3,75 %
Années de service restantes moyennes des salariés		9,0 ans

11. Apports reportés liés aux immobilisations

La variation du solde des apports reportés liés aux immobilisations est présentée comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début de la période	25 757	33 441
Montants reçus liés aux immobilisations	-	5 212
Moins : sommes comptabilisées à titre de produits	(10 550)	(12 896)
Solde à la fin de la période	<u>15 207</u>	<u>25 757</u>

12. Immobilisations corporelles

	2024			
	Début de l'exercice	Acquisitions d'immobilisations	Cessions d'immobilisations	Fin de l'exercice
Coût	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	107 419	-	(10 740)	96 679
Logiciels	168 324	-	(34 002)	134 322
Mobilier et équipement	8 706	-	(2 997)	5 709
Améliorations locatives	27 439	-	(11 678)	15 761
	<u>311 888</u>	<u>-</u>	<u>(59 417)</u>	<u>252 471</u>

	2024			
	Début de l'exercice	Amortissements	Cessions d'immobilisations	Fin de l'exercice
Cumul des amortissements	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	90 785	6 396	(10 740)	86 441
Logiciels	156 631	5 181	(34 002)	127 810
Mobilier et équipement	8 400	241	(2 997)	5 644
Améliorations locatives	24 392	732	(11 664)	13 460
	<u>280 208</u>	<u>12 550</u>	<u>(59 403)</u>	<u>233 355</u>

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

	2023			
	Début de l'exercice	Acquisitions d'immobilisations	Cessions d'immobilisations	Fin de l'exercice
Coût	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	117 797	11 708	(22 086)	107 419
Logiciels	190 285	-	(21 961)	168 324
Mobilier et équipement	17 664	-	(8 958)	8 706
Améliorations locatives	27 439	-	-	27 439
Terrains et bâtiments	1	-	(1)	-
	353 186	11 708	(53 006)	311 888

	2023			
	Début de l'exercice	Amortissements	Cessions d'immobilisations	Fin de l'exercice
Cumul des amortissements	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	105 144	7 727	(22 086)	90 785
Logiciels	172 606	5 986	(21 961)	156 631
Mobilier et équipement	16 949	409	(8 958)	8 400
Améliorations locatives	23 081	1 311	-	24 392
	317 780	15 433	(53 005)	280 208

	2024	2023
Valeur comptable nette	\$	\$
Matériel informatique	10 238	16 634
Logiciels	6 512	11 693
Mobilier et équipement	65	306
Améliorations locatives	2 301	3 047
	19 116	31 680

13. Charges payées d'avance

	2024	2023
	\$	\$
Maintenance du matériel informatique et des logiciels payée d'avance	37 006	39 752
Autres charges payées d'avance	270	832
	37 276	40 584

14. Autres produits et fonds de subventions

Les autres produits et fonds de subventions sont composés de ce qui suit :

	2024	2023
	\$	\$
Intérêts créditeurs	3 251	-
Fonds de subvention	3 354	3 928
Autre	2 917	5 436
	9 522	9 364

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

15. Charges d'exploitation par article

	2024 \$	2023 \$
Paiements de transfert aux fournisseurs de services de santé :		
Activités hospitalières	26 170 493	24 389 374
Programmes cliniques – cancérologie et dépistage	1 626 332	1 561 864
Programmes cliniques – médicaments	1 112 598	846 283
Programmes cliniques – soins rénaux et greffe	736 452	733 752
Programmes cliniques – génétiques et laboratoires	138 101	189 465
Programmes communautaires de santé mentale	1 079 100	1 061 615
Services de soutien communautaire	880 132	780 378
Centres de santé communautaires	527 088	522 338
Services d'assistance offerts dans les logements avec services de soutien	457 988	415 480
Traitement de la dépendance	362 200	334 478
Soins primaires	276 124	-
Programme provincial de recrutement clinique	191 211	11 991
Services et technologie numériques	180 091	163 812
Santé mentale	145 999	121 451
Autre	429 651	303 151
	<u>34 313 560</u>	<u>31 435 432</u>
Paiements de transfert au ministère des Soins de longue durée :		
Activités de soins de longue durée	5 029 186	4 530 338
	<u>5 029 186</u>	<u>4 530 338</u>
Dépenses d'exploitation :		
Salaires et avantages sociaux	395 497	351 485
Assistance et maintenance de la technologie de l'information	110 651	104 757
Acquisition de services	161 091	140 430
Fournitures pour dépistage, laboratoires et médicales	26 644	20 329
Amortissements	12 550	15 433
Coûts d'occupation	11 093	16 502
Autres charges d'exploitation	17 547	18 118
Perte sur cession	14	1
	<u>735 087</u>	<u>667 055</u>
Charges totales	<u>40 077 833</u>	<u>36 632 825</u>

Parmi les paiements de transfert, les paiements de transfert représentant à 34 769 704 \$ (32 246 168 \$ en 2023) sont transférés directement des ministères aux fournisseurs de services de santé et ne passent pas par le compte bancaire de Santé Ontario.

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

16. Opérations entre apparentés

L'organisme est une partie liée à d'autres organismes qui sont contrôlés par la province de l'Ontario ou sous influence notable de celle-ci. Les opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établi et convenu par les apparentés.

Les opérations avec ces apparentés liées étaient les suivantes :

- a) En vertu de la *Loi*, la lieutenant-gouverneure en conseil nomme les membres du conseil d'administration de l'organisme. La rémunération totale payée aux membres du Conseil d'administration au cours de l'année s'élevait à 39 \$ (73 \$ en 2023).
- b) L'organisme a engagé des dépenses de 18 299 \$ (19 285 \$ en 2023) auprès d'Acronym Solutions Inc (anciennement Hydro One Inc) pour des services de réseau et de télécommunications.
- c) L'organisme a engagé des dépenses de 1 306 \$ (3 384 \$ en 2023) et 2 376 \$ (2 376 \$ en 2023) pour les charges liées à la location de bureaux et d'autres dépenses liées aux installations d'Infrastructure Ontario et du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, respectivement. Au 31 mars, les comptes créditeurs et charges à payer comprennent 594 \$ (396 \$ en 2023) à verser au ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs.
- d) L'organisme a enregistré des charges de 653 \$ (672 \$ en 2023) pour la prestation de services administratifs et d'autres services d'assistance du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs. Au 31 mars, les comptes créditeurs et charges à payer comprennent 30 \$ (150 \$ en 2023) en lien avec ces services.
- e) Les autres opérations entre apparentés sont décrites dans les notes 10 et 17.

17. Engagements

L'organisme a plusieurs engagements contractuels pluriannuels liés à la location de bureaux. Les paiements de base minimaux qu'exigent ces contrats sont les suivants :

	Paiement de base	Contrat de services de réseau	Total
	\$	\$	\$
2025	4 326	14 842	19 168
2026	3 702	13 796	17 498
2027	3 715	13 403	17 118
2028	1 933	9 947	11 879
2029 et après	385	-	385
	14 061	51 987	66 048

L'organisme est tenu de payer les impôts fonciers et les charges d'exploitation associés aux bureaux, ce qui représente 3 908 \$ (7 437 \$ en 2023).

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

18. Éventualités

L'organisme est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (HIROC), le régime d'auto assurance créé par les hôpitaux et d'autres organismes. Si le total des primes payées ne suffit pas pour régler les réclamations, l'organisme sera tenu de fournir des fonds supplémentaires à titre de participant au régime. Depuis sa création, le HIROC a accumulé un excédent non affecté qui représente le total des primes payées par tous les assurés cotisants, majoré des produits de placements et minoré de l'obligation au titre des réserves et des charges pour réclamations et des charges d'exploitation.

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme est soumis à plusieurs réclamations réelles et potentielles. La direction a enregistré sa meilleure estimation du passif potentiel lié à ces réclamations lorsqu'il est probable qu'un passif existe et qu'il peut être estimé. Dans d'autres cas, l'issue des réclamations ne peut pas être déterminée à ce stade.

Toutes les pertes supplémentaires liées aux réclamations seront comptabilisées pendant l'exercice au cours duquel l'élément passif peut être estimé ou des ajustements à tout montant comptabilisé sont jugés nécessaires.

19. Garanties

Indemnisation des administrateurs et des dirigeants

Les règlements administratifs de l'organisme prévoient l'indemnisation de ses administrateurs et dirigeants, des anciens administrateurs et dirigeants et des autres personnes qui ont siégé à des comités du conseil, pour les frais engagés en rapport avec des actions en justice, des poursuites et autres litiges découlant de leurs services, et pour tous les autres frais engagés ou subis dans le cadre de leurs fonctions. Cette indemnisation ne s'applique pas aux frais qui résultent d'une malhonnêteté, d'une négligence volontaire ou d'une faute de leur part.

La nature de cette indemnisation ne permet pas à l'organisme d'estimer de manière raisonnable le montant maximal qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. Pour compenser des versements éventuels, l'organisme a souscrit auprès du HIROC une assurance responsabilité maximale pour ses administrateurs et dirigeants. L'organisme n'a versé aucune somme au titre de ces indemnisations et aucun montant ne figure dans les états financiers ci-joints au titre de cette éventualité.

Autres conventions relatives aux indemnisations

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme conclut des accords relatifs à l'indemnisation de tiers. Cela comprend l'indemnisation des propriétaires des locaux loués par l'organisme; l'indemnisation du ministère de la Santé en cas de réclamations, d'actions en justice, de poursuites et d'autres litiges fondés sur des actes ou omissions des groupes représentant les médecins, radiologistes, gynécologues et oncologues selon certaines modalités de financement; et l'indemnisation des hôpitaux d'accueil participant au programme intégré de cancérologie en cas de réclamations, d'actions en justice, de coûts, de dommages-intérêts et de charges résultant de tout manquement de l'organisme à ses obligations aux termes de l'entente d'intégration des programmes de lutte contre le cancer et des documents connexes.

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

Les modalités de ces indemnisations varient selon l'accord sous-jacent, mais s'appliquent normalement pendant toute la durée de celui-ci. Dans la plupart des cas, l'accord ne prévoit aucun plafond relatif au montant maximal éventuel d'une indemnisation, ce qui empêche l'organisme d'estimer de façon raisonnable son risque éventuel maximal. L'organisme n'a versé aucune somme au titre de ces indemnisations et aucun montant ne figure dans les états financiers ci-joints au titre de cette éventualité.

20. Gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à certains risques financiers, notamment le risque lié au crédit et le risque lié aux liquidités.

Risque lié au crédit

Le risque lié au crédit découle de la trésorerie détenue auprès d'institutions financières et de l'exposition aux comptes débiteurs en souffrance. La trésorerie est détenue auprès de grandes institutions financières qui affichent des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de notation, ce qui réduit l'exposition au risque lié au crédit. Le risque lié aux comptes débiteurs est minimal, car la plupart des comptes débiteurs sont à recevoir des gouvernements provinciaux ou d'organismes contrôlés par ceux-ci. Le risque lié au crédit associé aux autres comptes débiteurs est atténué grâce aux pratiques de recouvrement et à la surveillance régulière des comptes.

L'exposition maximale au risque lié au crédit de l'organisme en lien avec les comptes débiteurs se présente comme suit :

	0 à 30 jours \$	31 à 60 jours \$	61 à 90 jours \$	Plus de 91 jours \$	Total 2024 \$	Total 2023 \$
TVH récupérable	14 923	-	-	-	14 923	15 329
Autres comptes débiteurs	30 799	12	-	29	30 840	21 066
Sommes à recevoir	45 722	12	-	29	45 763	36 395

Aucune provision pour perte de valeur n'a été comptabilisée dans les montants ci-dessus (0 \$ en 2023).

Risque lié aux liquidités

Le risque lié aux liquidités désigne le risque que l'organisme ne soit pas en mesure de régler ses obligations en matière de flux de trésorerie lorsqu'elles sont exigibles. L'exposition de l'organisme au risque lié aux liquidités est minime, car la majorité du financement provient principalement de la province de l'Ontario. L'organisme atténue le risque lié aux liquidités en surveillant et en contrôlant les activités financières et les sorties de trésorerie attendues.

Le tableau suivant présente les comptes créditeurs et les charges à payer :

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

	0 à 30 jours \$	31 à 60 jours \$	61 à 90 jours \$	Plus de 91 jours \$	Total 2024 \$	Total 2023 \$
Engagements liés au commerce	287	12	2	2	303	621
Charges à payer	53 237	-	-	-	53 237	44 370
Sommes détenues par un tiers au titre d'un régime de retraite	-	-	-	356	356	338
Sommes à payer	53 524	12	2	358	53 896	45 329

21. Événements postérieurs

Le 4 décembre 2023, la sanction royale a été accordée au projet de loi 135 qui modifie la *Loi de 2019 pour des soins interconnectés* afin de créer le nouvel organisme de services appelé Santé à domicile Ontario.

Le 28 juin 2024, les 14 organismes des Services de soutien à domicile et en milieu communautaire (Réseaux locaux d'intégration des services de santé, qui exercent leurs activités sous le nom de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire) seront fusionnés pour former un seul nouvel organisme de services appelé Santé à domicile Ontario, qui sera une filiale de Santé Ontario.

22. Chiffres correspondants des exercices antérieurs

Certains chiffres correspondants des exercices antérieurs ont été reclassifiés pour se conformer à la présentation des états financiers adoptés pour l'exercice en cours.

Annexe 1 : Rapprochement du financement du ministère de la Santé et du ministère des Soins de longue durée

Au 31 mars 2024
(en milliers de dollars)

	Sommes à recevoir des ministères au début de la période	Sommes dues aux ministères au début de période	Produits reportés au début de la période	Fonds reçus (recouvrement)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Produits reportés à la fin de la période	Sommes à recevoir des ministères à la fin de la période	Sommes dues aux ministères à la fin de la période
Exercices précédents								
Numérique	-	2 474	-	-	718	-	-	3 192
Hôpitaux et immobilisations	(46 876)	180 568	-	490	(30 891)	-	(23 043)	126 334
Santé mentale et toxicomanie	-	11 767	-	-	388	-	-	12 155
Partenariats stratégiques	-	4 596	1 375	-	38	-	-	4 634
Programmes de santé et prestation	(222 451)	245 646	-	205 622	7 475	-	(16 829)	253 121
Bureau du médecin hygiéniste en chef, Santé publique	-	118	-	-	-	-	-	118
Stratégies relatives au numérique et à l'analytique	(4 719)	17 253	-	3 711	2 798	-	-	19 043
Politiques stratégiques, planifications	-	30	-	-	2 230	-	-	2 260
Soins infirmiers et pratique professionnelle	(9 973)	2 323	-	13 728	(70)	-	(108)	6 116
Services aux médecins et aux prestataires	(2 200)	-	-	2 200	-	-	-	-
Fournisseurs de services de santé régionaux	(847 274)	478 381	171 203	766 127	39 942	-	-	359 166
Année en cours								
Hôpitaux et immobilisations	-	-	-	2 537 025	(2 528 412)	-	(11 798)	20 411
Opérations Accès aux soins	-	-	-	16 948	(16 835)	-	-	113
Programme de soins de cancérologie	-	-	-	1 549 675	(1 547 933)	-	(6 917)	8 659
Programme de dépistage du cancer	-	-	-	94 535	(93 782)	-	(1 598)	2 351
CorHealth	-	-	-	7 214	(7 193)	-	-	21
Programme d'équipement médical de diagnostic (fonds pour les dépenses de capital)	-	-	-	40 600	(40 600)	-	-	-
Réseau rénal de l'Ontario	-	-	-	734 841	(729 299)	-	-	5 542
Dons d'organes et de tissus et greffe	-	-	-	69 075	(68 685)	-	(3 283)	3 673

	Sommes à recevoir des ministères au début de la période	Sommes dues aux ministères au début de période	Produits reportés au début de la période	Fonds reçus (recouvrement)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Produits reportés à la fin de la période	Sommes à recevoir des ministères à la fin de la période	Sommes dues aux ministères à la fin de la période
CritiCall Ontario	-	-	-	12 303	(12 303)	-	-	-
Soins aux malades en phase critique Ontario	-	-	-	4 471	(4 471)	-	-	-
Alliance des soins de réadaptation	-	-	-	490	(490)	-	-	-
Groupe de travail sur la vision provinciale	-	-	-	50	(50)	-	-	-
Programme d'entraide du service des urgences	-	-	-	6 122	(6 102)	-	-	20
Chefs cliniques des unités de soins intensifs néonataux	-	-	-	375	(343)	-	-	32
Surrey Place (troubles causés par l'alcoolisation fœtale)	-	-	-	326	(326)	-	-	-
Santé mentale et toxicomanie	-	-	-	160 893	(156 151)	-	(638)	5 380
Cliniques de santé mentale mobiles	-	-	-	4 587	(4 587)	-	-	-
ConnexOntario	-	-	-	4 317	(4 317)	-	-	-
Programmes communautaires de santé mentale	-	-	-	5 518	(5 133)	-	-	385
Ententes de paiement de transfert au titre des services de santé mentale et de traitement des dépendances (autres organismes)	-	-	-	22 824	(22 519)	-	-	305
Infrastructure numérique de données sur la santé mentale et la toxicomanie	-	-	-	16 120	(12 828)	-	-	3 292
Élargissement du Programme ontarien de psychothérapie structurée (POPS)	-	-	-	73 430	(72 986)	-	-	444
Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario (CAMH)	-	-	-	10 457	(10 113)	-	-	344
Soutien aux travailleurs de la santé en santé mentale et toxicomanie	-	-	-	-	(638)	-	(638)	-
Soutien au système du CAMH	-	-	-	5 395	(5 350)	-	-	45
Outils habilitants des systèmes	-	-	-	1 605	(1 530)	-	-	75
Enfin libre	-	-	-	2 933	(2 833)	-	-	100
Éducation préventive du CAMH	-	-	-	525	(525)	-	-	-
Accès coordonné	-	-	-	13 182	(12 792)	-	-	390
Partenariats stratégiques	-	-	-	210 968	(211 578)	-	-	765
Programme Qualité des services de santé	-	-	-	26 493	(26 451)	-	-	42
Bureau de l'Ombudsman des patients	-	-	-	4 216	(4 096)	-	-	120
Opérations de Santé Ontario	-	-	-	2 321	(2 319)	-	-	2
Réseau ontarien des soins palliatifs	-	-	-	10 003	(9 707)	-	-	296

	Sommes à recevoir des ministères au début de la période	Sommes dues aux ministères au début de période	Produits reportés au début de la période	Fonds reçus (recouvrement)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Produits reportés à la fin de la période	Sommes à recevoir des ministères à la fin de la période	Sommes dues aux ministères à la fin de la période
Mesures déclarées par les patients : chirurgie orthopédique	-	-	-	1 554	(1 530)	-	-	24
Initiatives de coordination régionale	-	-	-	10 539	(10 539)	-	-	-
Soutien aux opérations de coordination régionales	-	-	-	51 987	(53 357)	-	-	5
Soutien aux opérations de coordination régionale – Services partagés	-	-	-	35 559	(35 358)	-	-	201
Équipes Santé Ontario	-	-	-	68 296	(68 221)	-	-	75
Programmes de santé et prestation	-	-	-	928 004	(1 276 991)	-	(352 571)	3 584
Numérisation du réseau provincial de diagnostic	-	-	-	-	(5 866)	-	(5 866)	-
Programme de financement des nouveaux médicaments	-	-	-	832 095	(1 115 569)	-	(283 474)	-
Génétique	-	-	-	95 909	(92 325)	-	-	3 584
Tests de dépistage et soins liés à la COVID-19	-	-	-	-	(63 231)	-	(63 231)	-
Bureau du médecin hygiéniste en chef, Santé publique	-	-	-	908	(837)	-	-	71
Programmes de promotion de la santé : Programme pour la lutte contre le tabagisme chez les peuples autochtones	-	-	-	608	(537)	-	-	71
Programmes de santé publique	-	-	-	300	(300)	-	-	-
Stratégies relatives au numérique et à l'analytique	-	-	-	561 009	(556 081)	-	(3 575)	8 503
Numérique – programmes de dossier médical électronique et de visualiseurs cliniques pédiatriques	-	-	-	29 050	(29 020)	-	-	30
Répertoire numérique des médicaments	-	-	-	1 969	(1 877)	-	-	92
Projets à frais recouvrables du ministère de Cybersanté	-	-	-	5 275	(8 528)	-	(3 253)	-
Dossier d'évaluation intégré	-	-	-	6 613	(6 612)	-	-	1
Initiatives régionales de coordination numérique	-	-	-	3 884	(3 758)	-	-	126
Santé 811	-	-	-	52 688	(47 872)	-	-	4 816
Dossier médical complet pour les Ontariens	-	-	-	3 300	(3 183)	-	-	117
Projet ontarien de coût par cas	-	-	-	8 572	(8 464)	-	-	108
Soins infirmiers en télémédecine	-	-	-	934	(934)	-	-	-
Transition de l'annuaire One Mail	-	-	-	254	(576)	-	(322)	-
Evidence 2 Practice	-	-	-	5 247	(5 246)	-	-	1
Projets numériques d'imagerie médicale	-	-	-	3 500	(3 500)	-	-	-

	Sommes à recevoir des ministères au début de la période	Sommes dues aux ministères au début de période	Produits reportés au début de la période	Fonds reçus (recouvrement)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Produits reportés à la fin de la période	Sommes à recevoir des ministères à la fin de la période	Sommes dues aux ministères à la fin de la période
Numérique – Fonctionnement	-	-	-	221 117	(221 104)	-	-	13
Réseau Télémédecine Ontario	-	-	-	27 174	(27 140)	-	-	34
Intégration numérique des fournisseurs de soins de santé primaires et des fournisseurs de soins à domicile et en milieu communautaire	-	-	-	24 900	(24 471)	-	-	429
Services d'accès des patients par voie numérique	-	-	-	18 900	(18 428)	-	-	472
Programme de gestion centralisée des listes d'attente	-	-	-	29 900	(28 846)	-	-	1 054
Services numériques de données de santé provinciales	-	-	-	5 080	(5 079)	-	-	1
Cybersécurité	-	-	-	22 000	(21 999)	-	-	1
Soutien des équipes Santé Ontario – Virtuel	-	-	-	29 266	(28 605)	-	-	661
Fournir aux fournisseurs de soins de santé un accès modernisé au dossier médical des patients	-	-	-	23 600	(23 600)	-	-	-
Services numériques	-	-	-	27 486	(27 471)	-	-	15
Les patients avant la paperasse	-	-	-	10 300	(9 768)	-	-	532
Soins infirmiers et pratique professionnelle	-	-	-	97 852	(197 184)	-	(101 347)	2 015
Programme d'engagement communautaire pour les infirmières/infirmiers	-	-	-	21 566	(24 878)	-	(3 312)	-
ProfessionsSantéOntario	-	-	-	4 756	(4 899)	-	(143)	-
Préposé aux services de soutien à la personne	-	-	-	4 020	(4 110)	-	(90)	-
Remboursement temporaire des frais pour les infirmières et infirmiers formés à l'étranger et inactifs	-	-	-	6 680	(6 601)	-	-	79
Programme de remboursement des dépenses des résidents en médecine pour le Nord de l'Ontario	-	-	-	2 573	(637)	-	-	1 936
Programme de formation, de maintien en poste et d'emploi du personnel infirmier des services d'urgence	-	-	-	4 724	(4 724)	-	-	-
Programme élargi d'externat	-	-	-	49 796	(119 989)	-	(70 193)	-
Partenariat en matière d'expérience d'exercice infirmier sous supervision	-	-	-	3 737	(10 000)	-	(6 263)	-
Programme de mentorat clinique	-	-	-	-	(21 346)	-	(21 346)	-
Services aux médecins et aux prestataires	-	-	-	279 111	(278 324)	-	-	787
Soins exemplaires en soins primaires	-	-	-	2 200	(2 200)	-	-	-
Cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien et les équipes de santé familiale	-	-	-	276 911	(276 124)	-	-	787

	Sommes à recevoir des ministères au début de la période	Sommes dues aux ministères au début de période	Produits reportés au début de la période	Fonds reçus (recouvrement)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Produits reportés à la fin de la période	Sommes à recevoir des ministères à la fin de la période	Sommes dues aux ministères à la fin de la période
Division des politiques en matière de soins de longue durée	-	-	-	8 681	(6 831)	87 042	(85 191)	-
Investissements pour les préposés aux services de soutien à la personne dans le secteur des soins de longue durée	-	-	-	8 681	(6 831)	87 042	(85 191)	-
Politique stratégique et services en français	-	-	-	58 408	(58 354)	-	(1 026)	1 080
Initiatives en matière de santé des personnes noires	-	-	-	11 300	(10 292)	-	-	1 008
Stratégie des collectivités hautement prioritaires	-	-	-	25 000	(24 928)	-	-	72
Santé de la population	-	-	-	22 108	(23 134)	-	(1 026)	-
Fournisseurs de services de santé régionaux	-	-	-	34 449 906	(34 809 646)	43 998	(700 859)	297 121
Fournisseurs de services de santé régionaux	-	-	-	34 449 906	(34 809 646)	43 998	(700 859)	297 121
Total général	(1 133 493)	943 156	172 578	40 284 643	(40 057 761)	131 040	(1 296 985)	1 125 856

Annexe 2 : Ombudsman des patients

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

Charges d'exploitation par article	Budget de 2024	Réel de 2024	Réel de 2023
Salaires et avantages sociaux	2 924	3 597	3 489
Coûts d'occupation	60	49	237
Acquisition de services	17	76	164
Assistance et maintenance de la technologie de l'information	176	136	162
Autres charges d'exploitation	119	238	112
Total	3 296	4 096	4 164